


**COMMUNIQUÉ
FINANCIER**
INDICATEURS ANNUELS
 au 31 Décembre 2023

DES RÉSULTATS 2023 RECORD : EBE +24%, RNC +18%
HAUSSE PROPOSÉE DU DIVIDENDE ORDINAIRE : +23%

Après un investissement cumulé de plus de 1 500 MDH en 5 ans, Mutandis reviendra à un capex normatif dès 2025. Cette perspective, ainsi que le désendettement instantané consécutif à la cession de l'activité bouteilles alimentaires, libèrent les cashflows en faveur de la rémunération des actionnaires. Il est ainsi proposé de porter le dividende ordinaire de 8,50 DH à 10,50 DH, payable dès 2024.

En date du 21/02/2024, la gérance a décidé d'arrêter les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2023 comme suit :

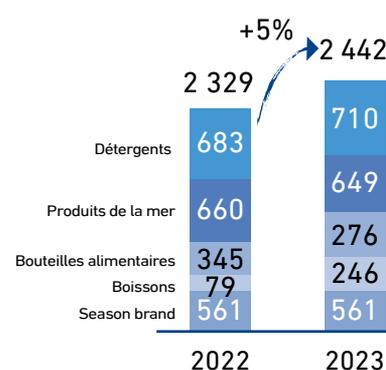
Chiffre d'affaires consolidé 2023 : 2 442 MDH (+5% vs 2022)

- **Détergents**: Le CA de nos marques propres est en hausse de +3% vs 2022, tirée par le CA de la poudre machine et de la lessive liquide. Le CA global (y compris export et MDD) est stable avec des volumes de vente en baisse de -5% compensés par les hausses de prix ;
- **Produits de la mer**: Le CA conserves est stable vs 2022, en dépit de la baisse des volumes (-9%), grâce à l'effet mix et à la hausse des prix. Le CA global est également stable sur l'année ;
- **Bouteilles alimentaires**: Le CA baisse de -10% vs 2022 (effet indexation des prix sur le PET sans impact sur la marge). Les volumes de la catégorie sont en légère baisse (-5% à fin 2023), après une année 2022 particulièrement favorable ;
- **Boissons**: Le CA des boissons à base de fruits est en hausse de +41% vs 2022 et les volumes en hausse de +73% grâce au succès du lancement de la nouvelle boisson Frut. Le CA de l'activité eau récemment acquise est de 153 MDH sur la période et conforme à nos prévisions ;
- **Season Brand**: Le CA de Season brand est de 632 MDH, en hausse de +4% par rapport à 2022 grâce à la hausse des prix de vente sur la période, avec des volumes en légère baisse (-2%). Les nouveaux canaux de distribution connaissent une progression rapide.

S'agissant du T4 2023, le chiffre d'affaires s'élève à 694 MDH (+7% vs T4 2022). Il est réparti comme suit :

	T4 2023	VAR dh	VAR vol
Détergents	171	-2%	-3%
Produits de la mer	209	+14%	+6%
Bouteilles alimentaires	62	-16%	-4%
Boissons	72	+3%	0%
Season Brand	181	-8%	-6%

Les chiffres trimestriels et annuels par catégorie sont donnés sans l'élimination des ventes intragroupe pour une meilleure analyse de l'évolution de la catégorie.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ EN MDH

Excédent Brut d'Exploitation (EBE) 2023 : 335 MDH (+24% vs 2022)

- Amélioration des marges par la stabilisation des prix des intrants ;
- Impact sur nos marges en année pleine de la hausse de nos prix de vente entamée progressivement en 2022 ;
- Bonne maîtrise des coûts fixes malgré le contexte inflationniste.

Résultat Net Courant* 2023 : 125 MDH (+18%)

- Hausse des amortissements consécutive aux programmes de développement initiés depuis 2019 ;
- Hausse des frais financiers relative à la dette d'acquisition de Ain Ifrane ;
- Le Résultat Net total (y compris éléments ponctuels, à caractère non récurrent) atteint également un niveau record, à 113 MDH (+13% vs 2022).

* Hors éléments non courants et impôts différés

Capex, Dette Nette et Dividende

- **Capex**: L'investissement de l'année 2023 s'élève à 529 MDH, incluant la fin de la construction des 3 nouvelles usines et l'acquisition de Ain Ifrane.
- **Dette nette bancaire**: 1 102 MDH (vs 739 MDH au 31 décembre 2022), soit un gearing de 44%.
- **Dividende ordinaire 2024 proposé**: 10,5 DH par action, vs 8,5 DH en 2023, soit +23%.

Guidance 2024 :

La guidance 2024 est présentée en excluant l'activité bouteilles alimentaires (cession anticipée au T1 2024) des deux exercices 2023 et 2024.

- Chiffre d'affaires 2024 : ~+5%
 - EBE 2024 : +10% à +15%
 - RNC 2024 : +10% à +15%
 - Le Résultat Net total (y compris éléments non courants) comprendra la plus-value réalisée lors de la cession de l'activité bouteilles alimentaires et ne sera donc pas représentatif de la rentabilité récurrente de Mutandis.
- La guidance sera maintenue ou révisée lors de chaque publication trimestrielle.

Tous les chiffres sont issus des comptes consolidés aux normes IFRS audités, MDH = Millions DH

Société en Commandite par Actions Faisant Appel Public à l'Épargne
Capital 924.673.700 dirhams
Siège Social : Casablanca, 22 boulevard Abdelkrim Al Khattabi
RC Casablanca n° 180 175 - IF Casablanca n° 40165169

**AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
Le 3 avril 2024 à midi**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société **MUTANDIS**, Société en Commandite par Actions faisant appel public à l'épargne, au capital de 924.673.700 dirhams, dont le siège social est établi au 22 Boulevard Abdelkrim Al Khattabi à Casablanca, Maroc, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le n°180 175 (ci-après la « **Société** »), sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société qui se tiendra au siège social de la Société (22 Boulevard Abdelkrim Al Khattabi, Casablanca, Maroc), le **3 avril 2024 à midi** (ci-après « l'**Assemblée Générale** »).

Ci-après l'ordre du jour de cette Assemblée Générale, les modalités pratiques de participation à cette Assemblée Générale, et le texte des résolutions qui seront soumises à votre approbation.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée disposent d'un délai de **dix (10)** jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. La demande d'inscription des projets de résolutions à l'ordre du jour doit être déposée ou adressée au siège social de la Société contre accusé de réception dans le délai précité.

Tous les documents et informations prévus à l'article 121, 121 bis et 141 de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée peuvent être consultés sur notre site Internet : www.mutandis.com.

Le présent avis vaut avis de convocation, sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour, par suite d'éventuelles demandes d'inscriptions de projets de résolutions ou de points à l'ordre du jour présentés par les actionnaires de la Société.

Le Gérant

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport du Gérant, du rapport du Conseil de Surveillance, et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2023 et approbation des comptes clos à cette date ;
2. Présentation du rapport du Gérant, du rapport du Conseil de Surveillance, et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2023 et approbation des comptes consolidés clos à cette date ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et distribution de sommes ;
4. Rémunération des membres du Conseil de Surveillance ;
5. Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions ;
6. Quitus à conférer au Gérant pour sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
7. Décharge aux Commissaires aux Comptes pour leur mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
8. Mandat des Commissaires aux Comptes ;
9. Pouvoirs en vue de formalités.

MODALITES DE PARTICIPATION

Tout actionnaire quel que soit le nombre d'actions qu'il possède peut participer à l'Assemblée Générale sur simple justification de son identité et de la propriété de ses actions.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour avoir le droit de participer à cette Assemblée Générale, déposer au siège social de **MUTANDIS SCA** à *Casablanca, 22 boulevard Abdelkrim Al Khattabi*, **cinq (5) jours** au plus avant la date de la réunion, un certificat de dépôt délivré par l'établissement dépositaire de ces actions.

Tout actionnaire quel que soit le nombre d'actions qu'il possède peut y participer personnellement, par correspondance ou en donnant pouvoir à une personne de son choix parmi les personnes énumérées ci-après.

Modalités de vote par pouvoir

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint, un ascendant, descendant ou par un autre actionnaire justifiant d'un pouvoir. Il peut également se faire représenter par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Pour tout pouvoir d'un actionnaire adressé à la Société sans indication de mandataire, le président de l'Assemblée Générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés par la Gérance et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions.

Le modèle de pouvoir est mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com.

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (i) soit envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception, (ii) soit déposé contre accusé de réception (remise en mains propres), au siège social de **MUTANDIS SCA** à *Casablanca, 22 boulevard Abdelkrim Al Khattabi*, **cinq (5) jours** au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Tout pouvoir non accompagné de l'original de l'attestation de propriété des actions et/ou non reçu dans le délai mentionné ci-dessus, ne sera pas pris en compte pour le vote des résolutions.

Modalités de vote par correspondance

Les actionnaires peuvent voter au moyen d'un formulaire de vote par correspondance.

Ce formulaire est mis à la disposition des actionnaires au siège social de **MUTANDIS SCA**. Il peut également être téléchargé sur le site internet de **MUTANDIS SCA** : www.mutandis.com. Il doit être envoyé au siège de la Société à *Casablanca, 22 boulevard Abdelkrim Al Khattabi*, accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions soit par courrier recommandé avec accusé de réception, soit déposé contre accusé de réception (remise en mains propres), à l'adresse ci-dessus indiqué, **au plus tard deux (2) jours** avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Tout formulaire non accompagné de l'original de l'attestation de propriété des actions et/ou non reçu dans le délai mentionné ci-dessus, ne sera pas pris en compte pour le vote des résolutions.

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu l'exposé du rapport du Gérant, l'exposé du rapport du Conseil de Surveillance, et à la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les termes de ces rapports et les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font ressortir un bénéfice net comptable de **30.316.449,72** dirhams.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu l'exposé du rapport du Gérant, l'exposé du rapport du Conseil de Surveillance, et à la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve les termes de ces rapports et les comptes consolidés tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font ressortir un résultat consolidé de **112.647.580,72** dirhams dont un résultat part du groupe de **112.704.964,87** dirhams.

TROISIEME RESOLUTION

Le Président rappelle que les montants distribuables se composent :

- du résultat bénéficiaire de l'exercice clos au 31 décembre 2023 s'élevant à **30.316.449,72** dirhams diminué de la réserve légale,
- du report à nouveau de **451.853,94** dirhams,
- de la prime d'émission de **257.212.339,21** dirhams.

L'Assemblée Générale décide d'affecter la somme de **1.515.822,49** dirhams à la réserve légale et de distribuer un montant de **10,50** dirhams par action (dont **29.252.481,17** dirhams à prélever sur le bénéfice distribuable et **68.129.485,82** dirhams à prélever sur la prime d'émission), soit un montant total de **97.381.966,99** dirhams réparti comme suit :

- **291.228,49** dirhams revenant à l'Associé Commandité,
- **97.090.738,50** dirhams revenant aux Actionnaires Commanditaires.

Après la distribution, les capitaux propres de la Société s'établiront de la manière suivante :

Capital social	924.673.700,00	dirhams
Réserve légale	31.396.875,08	dirhams
Prime d'émission	189.082.853,39	dirhams
Total capitaux propres	1.145.153.428,47	dirhams

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux membres du Conseil de Surveillance une rémunération d'un montant **d'un million quatre cent vingt-huit mille cinq cent soixante et onze (1.428.571)** dirhams bruts, au titre de l'exercice 2024.

Le Conseil de Surveillance répartira cette somme entre ses membres, dans les proportions qu'il jugera convenables.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées notamment à l'article 56 de la loi n°17-95 relative à la Société Anonyme telle que modifiée et complétée, déclare approuver ce rapport dans toutes ses dispositions, ainsi que les conventions, engagements et opérations, dont il fait état, conclus ou exécutés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus au Gérant pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne décharge aux Commissaires aux Comptes, le cabinet **A. SAAIDI & ASSOCIES** représenté par Madame **Bahaa SAAIDI**, ainsi que le cabinet **GRANT THORNTON** représenté par Monsieur **Faiçal MEKOUAR**, pour leur mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, (i) constatant que les mandats des Commissaires aux Comptes le cabinet **A.Saaidi & Associés**, représenté par Madame **Bahaa SAAIDI**, et le cabinet **Grant Thornton**, représenté par Monsieur **Faiçal MEKOUAR**, expirent à l'issue de la présente Assemblée Générale (ii) décide de nommer en qualité de nouveaux Commissaires aux Comptes de la Société le cabinet **HDID & Associés** représenté par Monsieur **Mohamed HDID** et le cabinet **MAZARS** représenté par Monsieur **Adnane LOUKILI**, à compter de ce jour et pour une période de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicités et autres qu'il appartiendra de faire.

Bilan (Actif) (Modèle Normal)

	A C T I F	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
	Immobilisations en non valeurs→[A]	12.417.497,40	7.726.993,96	4.690.503,44	4.174.002,92
A	Frais préliminaires				
C	Charges à répartir sur plusieurs exercices	12.417.497,40	7.726.993,96	4.690.503,44	4.174.002,92
	Primes de remboursement des obligations				
T	Immobilisations incorporelles→ [B]	3.102.776,04	3.102.776,04		2.279,16
I	Immobilisations en Recherche et Dev.				
F	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3.102.776,04	3.102.776,04		2.279,16
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
I	Immobilisations corporelles →[C]	5.278.378,34	3.873.237,32	1.405.141,02	1.741.501,66
M	Terrains				
M	Constructions				
O	Installations techniques, matériel et outillage				
B	Matériel de transport	298.446,45	281.650,39	16.796,06	5.499,39
I	Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	4.979.931,89	3.591.586,93	1.388.344,96	1.736.002,27
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
L	Immobilisations financières→[D]	1.801.124.403,26	53.811.299,97	1.747.313.103,29	1.486.052.306,79
I	Prêts immobilisés				
S	Autres créances financières	168.854.038,64	9.261.737,59	159.592.301,05	193.304.950,55
E	Titres de participation	1.632.270.364,62	44.549.562,38	1.587.720.802,24	1.292.747.356,24
	Autres titres immobilisés				
	Ecart de conversion actif→ [E]				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes de financement				
	TOTAL (A+B+C+D+E)	1.821.923.055,04	68.514.307,29	1.753.408.747,75	1.491.970.090,53
A	Stocks→[F]				
C	Marchandises				
T	Matières et fournitures consommables				
I	Produits en cours				
F	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis				
C	Créances de l'actif circulant→[G]	11.997.674,80		11.997.674,80	47.952.989,32
I	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	95.026,94		95.026,94	95.229,51
R	Clients et comptes rattachés	5.110.010,46		5.110.010,46	5.677.130,33
C	Personnel	344.824,74		344.824,74	353.221,08
U	Etat	2.288.161,74		2.288.161,74	2.290.974,61
L	Comptes d'associés				
A	Autres débiteurs	4.050.405,10		4.050.405,10	38.963.560,17
N	Comptes de régularisation- Actif	109.245,82		109.245,82	572.873,62
T	Titres valeurs de placement→[H]	20.176.777,01		20.176.777,01	20.502.617,62
	Ecart de conversion actif→ [I] Eléments circulants	86,16		86,16	1.781,47
	TOTAL II (F+G+H+I)	32.174.537,97		32.174.537,97	68.457.388,41
T	Trésorerie-Actif	4.888.741,12		4.888.741,12	344.269,79
R	Chèques et valeurs à encaisser				
S	Banques, T.G et C.C.P	4.874.573,07		4.874.573,07	334.290,66
.	Caisse, Régie d'avances et accréditifs	14.168,05		14.168,05	9.979,13
.	TOTAL III	4.888.741,12		4.888.741,12	344.269,79
	TOTAL GENERAL I+II+III	1.858.986.334,13	68.514.307,29	1.790.472.026,84	1.560.771.748,73

Bilan (Passif) (Modèle Normal)

	P A S S I F	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	CAPITAUX PROPRES	1.242.535.395,45	1.291.404.638,95
F	Capital social ou personnel (1)	924.673.700,00	924.673.700,00
I	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
N	Capital appelé	924.673.700,00	924.673.700,00
A	Dont versé	924.673.700,00	924.673.700,00
N	Prime d'émission, de fusion, d'apport	257.212.339,21	277.555.160,61
C	Ecart de réévaluation		
E	Réserve légale	29.881.052,59	26.809.668,50
M	Autres réserves		
E	Report à nouveau (2)	451.853,93	938.428,00
N	Résultat en instance d'affectation		
T	Résultat net de l'exercice (2)	30.316.449,72	61.427.681,84
	Total des capitaux propres (A)	1.242.535.395,45	1.291.404.638,95
	Capitaux propres assimilés (B)		
P	Subvention d'investissement		
E	Provisions réglementées		
R	Dettes de financement (C)	361.666.666,67	170.000.000,00
M	Emprunts obligataires		
A	Autres dettes de financement	361.666.666,67	170.000.000,00
N	Provisions durables pour risques et charges (D)		
E	Provisions pour risques		
N	Provisions pour charges		
T	Ecart de conversion-passif (E)		
	Augmentation des créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1.604.202.062,12	1.461.404.638,95
P	Dettes du passif circulant (F)	27.091.053,24	12.462.626,69
A	Fournisseurs et comptes rattachés	772.336,62	1.316.922,44
S	Clients créditeurs, avances et acomptes		
S	Personnel	4.113.155,79	3.760.270,83
I	Organismes sociaux	869.001,66	741.236,44
F	État	1.424.219,05	2.134.634,27
C	Comptes d'associés		
I	Autres créanciers	8.829.595,05	300.009,45
R	Comptes de régularisation passif	11.082.745,07	4.209.553,26
C	Autres provisions pour risques et charges (G)	452.348,03	543.562,52
U	Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	104,98	
L	TOTAL II (F+G+H)	27.543.506,25	13.006.189,21
A	TRESORERIE PASSIF	158.726.458,47	86.360.920,57
N	Crédits d'escompte		
T	Crédits de trésorerie	100.000.000,00	50.000.000,00
S	Banques (Soldes créditeurs)	58.726.458,47	36.360.920,57
:	TOTAL III	158.726.458,47	86.360.920,57
·	TOTAL GENERAL I+II+III	1.790.472.026,84	1.560.771.748,73

Compte de Produits et Charges (Hors Taxes)

	DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
				3 = 2 + 1	4
E X P L O I A T I O N	PRODUITS D'EXPLOITATION	38.562.633,14		38.562.633,14	38.536.222,76
	Ventes de marchandises (en l'état)				
	Ventes de biens et services produits	34.562.633,14		34.562.633,14	33.926.531,26
	Chiffres d'affaires	34.562.633,14		34.562.633,14	33.926.531,26
	Variation de stocks de produits (1)				
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation	4.000.000,00		4.000.000,00	4.000.000,00
	Reprises d'exploitation : transferts de charges				609.691,50
	Total I	38.562.633,14		38.562.633,14	38.536.222,76
	CHARGES D'EXPLOITATION	31.563.854,09	8.703,84	31.572.557,93	31.552.192,14
	Achats revendus(2) de marchandises				
	Achats consommés(2) de matières et fournitures	172.803,15		172.803,15	161.108,19
	Autres charges externes	10.122.046,67	8.703,84	10.130.750,51	6.914.254,48
Impôts et taxes	546.571,83		546.571,83	476.386,69	
Charges de personnel	17.347.664,55		17.347.664,55	21.229.470,02	
Autres charges d'exploitation	300.000,00		300.000,00	300.000,00	
Dotations d'exploitation	3.074.767,89		3.074.767,89	2.470.972,76	
Total II	31.563.854,09	8.703,84	31.572.557,93	31.552.192,14	
F I N A N C I E R	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6.998.779,05	-8.703,84	6.990.075,21	6.984.030,62
	PRODUITS FINANCIERS	46.102.274,42		46.102.274,42	69.217.839,23
	Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	35.829.134,45		35.829.134,45	51.092.479,08
	Gains de change	602.731,42		602.731,42	7.736.407,82
	Interêts et autres produits financiers	9.668.627,08		9.668.627,08	10.388.951,76
	Reprises financières : transfert charges	1.781,47		1.781,47	0,57
	Total IV	46.102.274,42		46.102.274,42	69.217.839,23
	CHARGES FINANCIERES	20.103.194,58		20.103.194,58	12.996.594,39
	Charges d'interêts	19.746.291,12		19.746.291,12	12.993.666,21
	Pertes de change	95.092,30		95.092,30	1.146,71
Autres charges financières					
Dotations financières	261.811,16		261.811,16	1.781,47	
Total V	20.103.194,58		20.103.194,58	12.996.594,39	
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)	25.999.079,84		25.999.079,84	56.221.244,84	
VII RESULTAT COURANT (III+VI)	32.997.858,89	-8.703,84	32.989.155,05	63.205.275,46	

Compte de Produits et Charges (Hors Taxes) (Suite)

	DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4	
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
		1	2			
N O N C O U R A N T	VII	RESULTAT COURANT (III+VI)	32.997.858,89	-8.703,84	32.989.155,05	63.205.275,46
	VIII	PRODUITS NON COURANTS	3.260.718,78		3.260.718,78	381.230,85
		Produits des cessions d'immobilisations				148.000,00
		Subventions d'équilibre				
		Reprises sur subventions d'investissement				
		Autres produits non courants	23.694,62		23.694,62	233.230,85
		Reprises non courantes ; transferts de charges	3.237.024,16		3.237.024,16	
		Total VIII	3.260.718,78		3.260.718,78	381.230,85
	IX	CHARGES NON COURANTES	5.721.706,11		5.721.706,11	244.744,47
		Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				117.000,00
		Subventions accordées				
		Autres charges non courantes	5.721.706,11		5.721.706,11	127.744,47
		Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
	Total IX	5.721.706,11		5.721.706,11	244.744,47	
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-2.460.987,33		-2.460.987,33	136.486,38
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	30.536.871,56	-8.703,84	30.528.167,72	63.341.761,84
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	211.718,00		211.718,00	1.914.080,00	
XII	RESULTAT NET (XI-XII)	30.325.153,56	-8.703,84	30.316.449,72	61.427.681,84	
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	87.925.626,34		87.925.626,34	108.135.292,84	
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	57.600.472,78	8.703,84	57.609.176,62	46.707.611,00	
XVI	RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	30.325.153,56	-8.703,84	30.316.449,72	61.427.681,84	

Aux associés de la Société
MUTANDIS S.C.A.
22, Bd Abdelkrim Al Khattabi
Casablanca

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 1^{er} avril 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société MUTANDIS S.C.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaire (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **MAD 1.242.535.395,45** dont un bénéfice net de **MAD 30.316.449,72**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société MUTANDIS S.C.A. au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifié	Notre réponse
<p>Titres de participation</p> <p>Au 31 décembre 2023, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur brute comptable de KMAD 1.632.270 et une valeur nette de KMAD 1.587.721 (Provision de : KMAD 36.413 sur le titre FENYADI, KMAD 4.344 sur le titre Isham Finance et KMAD 3.792 sur le titre Mutandis Auto), soit 88,68% du montant total de l'actif. Ils sont comptabilisés au coût historique d'acquisition.</p> <p>La Société procède, à chaque clôture annuelle, à l'évaluation de la valeur actuelle de ses titres de participation. Cette valeur actuelle est estimée soit en fonction de l'actif net comptable, soit en fonction de la rentabilité et des perspectives d'avenir du titre.</p> <p>En cas de baisse durable de la valeur actuelle et si celle-ci est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.</p> <p>L'estimation de la valeur actuelle des titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons estimé que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan, de l'importance de la part des jugements de la Direction et des incertitudes dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, notamment la probabilité de réalisation des prévisions retenues par la Direction.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :</p> <p><i>Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les réévaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante ; <p><i>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale ; - Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance des entités, du marché sur lesquelles elles sont positionnées, et d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions. <p>Nous avons en outre vérifié l'exactitude arithmétique, sur la base de sondages, des calculs des valeurs actuelles retenues par la Société.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Gérant destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de cet exercice, la Société Mutandis S.C.A. a augmenté sa participation dans le capital des Sociétés « Distras » et « LGMC » par compensation de créances pour respectivement environ KMAD 219.999 et KMAD 74.974. Les pourcentages de détention au 31 décembre 2023 sont de 100% pour « Distras » et 99,35% pour « LGMC ».

Casablanca, le 28 février 2024.

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Saïdi Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faiçal MEKOUAR
Associé

A. SAAIDI ET ASSOCIES

A. Saaidi & Associés
Commissaires aux comptes
Place maréchal Casablanca
Tél : 05 22 27 99 16 - Fax : 05 22 70 58 90
Bahaa SAAIDI
Associée

REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés du Groupe MUTANDIS sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2023 et telles que publiées à cette même date.

Ces normes sont disponibles sur le site :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC (Standard Interpretation Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee).

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Périmètre au 31 décembre 2023

Société	% Contrôle	% d'intérêt	Type de contrôle	Méthode de consolidation
HOLDING				
Mutandis	100,00%	100,00%	Holding	Intégration globale
DETERGENTS				
Distra	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
BOUTEILLES ALIMENTAIRES				
CMB	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
PRODUITS DE LA MER				
LGMC	99,26%	99,26%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Kama Pêche	100,00%	99,26%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Rio Glace	100,00%	99,26%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Blue Fish Sourcing	75,00%	75,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Blue Fish Factory	98,00%	98,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Blue Fish Marinier	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SEASON BRAND				
Mutandis USA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Season Brand LLC	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
BOISSONS AIN IFRANE				
Euro Africaine des Eaux	100,00%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale

Périmètre au 31 décembre 2022

Société	% Contrôle	% d'intérêt	Type de contrôle	Méthode de consolidation
HOLDING				
Mutandis	100,00%	100,00%	Holding	Intégration globale
DETERGENTS				
Distra	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
BOUTEILLES ALIMENTAIRES				
CMB	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
PRODUITS DE LA MER				
LGMC	99,26%	99,26%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Star Shipping	100,00%	99,26%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Kama Pêche	100,00%	99,26%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Rio Glace	100,00%	99,26%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Blue Fish Sourcing	75,00%	75,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Blue Fish Factory	98,00%	98,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Blue Fish Marinier	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SEASON BRAND				
Mutandis USA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Season Brand LLC	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

Compte de résultat consolidé

en KMAD

	2022	2023
Chiffre d'affaires	2.328.908	2.442.144
<i>Détergents</i>	<i>683.097</i>	<i>710.293</i>
<i>Produits de la mer</i>	<i>659.817</i>	<i>648.824</i>
<i>Bouteilles alimentaires</i>	<i>345.388</i>	<i>275.642</i>
<i>Season Brand</i>	<i>561.388</i>	<i>560.623</i>
<i>Boissons et jus de fruits</i>	<i>79.195</i>	<i>246.302</i>
<i>Autres</i>	<i>22</i>	<i>460</i>
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	105.165	-124.859
Achats consommés	-1.698.501	-1.420.439
Charges de personnel	-267.703	-289.722
Charges externes	-192.656	-246.631
Impôts et taxes	-8.414	-27.529
Autres produits de l'activité	1.995	1.561
EBE	268.794	334.526
Dotations aux amortissements	-89.631	-101.749
Dotations nettes de reprises aux provisions courantes	-1.221	600
Autres produits et charges d'exploitation	-2.800	-5.621
Résultat opérationnel courant	175.143	227.756
Autres produits et charges opérationnels	-3.555	-10.925
Résultat opérationnel	171.588	216.831
Résultat financier consolidé	-29.874	-59.835
Résultat avant impôt	141.714	156.996
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	<i>-37.190</i>	<i>-39.023</i>
<i>Impôts différés sur retraitements IFRS</i>	<i>-2.753</i>	<i>-4.235</i>
<i>Autres Impôts différés</i>	<i>-2.072</i>	<i>-1.090</i>
Total Impôts sur les bénéfices	-42.016	-44.349
Résultat après impôt	99.698	112.648
Résultat net total	99.698	112.648
Part du groupe	99.524	112.705
Résultat net courant (*)	105.325	124.663

(*) Résultat net courant = Résultat net hors éléments à caractère non récurrents

Etat de situation financière (Actif)

en KMAD

	31.12.2022	31.12.2023
Goodwill	410.576	645.299
Immobilisations incorporelles	448.623	507.245
Immobilisations corporelles	677.546	873.430
Immeubles de placement	123.430	123.430
Autres actifs financiers	131.844	228.044
<i>Dont Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur</i>	123.715	218.144
<i>Autres actifs</i>	8.128	9.900
Impôts différés	6.490	6.145
Actifs non-courants	1.798.508	2.383.593
Stocks et en-cours	602.821	431.010
Clients et comptes rattachés	472.817	489.263
Comptes d'état	124.549	147.755
Autres débiteurs	10.599	15.437
Autres actifs courants	2.472	1.219
VMP et autres placements	21.304	65.333
Trésorerie et équivalents de trésorerie	101.690	196.929
Actifs courants	1.336.252	1.346.946
Total Actif	3.134.761	3.730.539

Etat de situation financière (Passif)

en KMAD

	31.12.2022	31.12.2023
Capital	924.674	924.674
Réserves	304.169	369.139
Résultat de l'exercice	99.524	112.705
Total Capitaux propres, part du groupe	1.328.367	1.406.517
Intérêts minoritaires	4.511	4.950
Total Intérêts minoritaires	4.511	4.950
Total des capitaux propres	1.332.878	1.411.468
Emprunts et dettes financières	394.204	846.694
Impôts différés	38.152	60.874
Autres passifs long terme	0	0
Total Passifs non courants	432.356	907.568
Emprunts et crédit à moins d'un an	250.348	337.813
<i>Dont Intérêts courus et non échus</i>	12.085	22.944
Banques (soldes créditeurs)	292.742	302.215
Provisions (part à moins d'un an)	14.301	21.047
Dettes fournisseurs	654.975	553.380
Comptes d'Etat	53.896	89.272
Autres créditeurs	103.266	107.777
Total Passifs courants	1.369.527	1.411.504
Total des passifs	1.801.883	2.319.072
Total Passif	3.134.761	3.730.539
BFR opérationnel (1)	491.316	425.377
Dettes nettes ajustées (2)	802.214	1.201.516

(1) BFR Opérationnel = stocks+créances clients+créances d'état-dettes fournisseurs-dettes d'état

(2) Dette nette ajustée = Emprunts et dettes financières + Emprunts et crédit à moins d'un an + banques créditrices - VMP -

Trésorerie et Equivalent de Trésorerie - intérêts courus non échus

Tableau de flux de trésorerie consolidés

	en KMAD	
	2023.12	2022.12
Capacité d'autofinancement	267.880	248.525
Impôts payés	10.457	-30.206
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	278.337	13.349
Acquisitions/cessions de participation dans les filiales consolidées	-293.527	477
Acquisition nette d'immobilisations incorporelles	-88.268	0
Acquisition nette d'immobilisations corporelles	-166.569	-211.446
Acquisition nette des actifs financiers	19.246	-355
<i>Dont variation des prêts et avances consentis</i>	-2.018	-355
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-529.118	-211.324
Augmentation/réduction de capital	0	292.758
Cession (acquisition) nette d'actions propres	0	-6.613
Dividendes payés aux actionnaires du groupe et aux minoritaires	-79.187	-79.175
Variation de l'endettement	451.823	-234.522
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	372.636	-27.553
Incidence de la variation des taux de change	-2.919	5.371
Incidence des changements de principes comptables	0	0
Variation de la trésorerie	118.936	-220.157
Trésorerie d'ouverture	-181.833	38.324
Trésorerie de clôture	-62.898	-181.833
(1) <i>dont intérêts courus et non échus</i>	-12.085	-13.659
(2) <i>dont intérêts courus et non échus</i>	-22.944	-12.768

Aux actionnaires de la Société

MUTANDIS S.C.A.

22, Bd Abdelkrim Al Khattabi

Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société MUTANDIS SCA et de ses filiales (Groupe MUTANDIS) qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.411.468 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 112.648.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe MUTANDIS au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifié	Notre réponse
<p>Evaluation du Goodwill</p> <p>Au 31 décembre 2023, le goodwill est inscrit au bilan pour une valeur nette comptable de KMAD 645.299, soit 17,30% du total actif. Ces actifs ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an à la clôture de l'exercice.</p> <p>Comme indiqué dans la note 3.6 des notes de l'annexe aux comptes consolidés, le test de dépréciation annuel se fonde sur la valeur recouvrable de chaque groupe d'actifs testé, déterminée sur la base de prévisions de flux de trésorerie nets futurs actualisés, nécessitant l'utilisation d'hypothèses, estimations ou jugements.</p> <p>Nous avons considéré l'évaluation du goodwill comme un point clé de l'audit, compte tenu de l'importance de ces actifs dans le bilan consolidé du Groupe et l'importance des jugements de la Direction et des incertitudes dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, notamment la probabilité de réalisation des prévisions retenues par la Direction.</p>	<p>Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de perte de valeur réalisés par le Groupe.</p> <p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Prendre connaissance du processus mis en œuvre par la direction pour évaluer les actifs incorporels et apprécier les principes et les méthodes de détermination des valeurs recouvrables ;- Comparer les principales hypothèses de croissance de l'activité aux performances passées et apprécier les évolutions entre les prévisions passées et les réalisations effectives ;- Apprécier la pertinence des modèles d'évaluation utilisés, des taux de croissance et des taux d'actualisation appliqués au regard des pratiques de marché et vérifier, par sondage, l'exactitude arithmétique des évaluations retenues par la direction.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou,

si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 février 2024

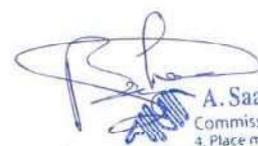
Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Diraï Slac - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

A. SAAIDI ET ASSOCIES


A. Saaïdi & Associés
Commissaires aux comptes
4, Place maréchal Casablanca
Tél: 05 22 27 99 16 - Fax: 05 22 20 58 90

Bahaa SAAIDI
Associée

Le rapport Financier Annuel 2023 est disponible sur le site internet : www.mutandis.com